

2025



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Équipe de prévention spécialisée de  
Persan



IMAJ.PERSAN@IMAJ95.FR



07 67 32 41 12



IMAJ.PERSAN



IMAJ\_PERSAN



## Table des matières

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2025 .....	4
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail .....	4
II. Les modes d'intervention .....	7
2.2 Actions éducatives collectives .....	9
2.3 L'accueil au Local .....	11
2.4 Accompagnement individuel .....	12
III. Le Public .....	12
3.1 Jeunes en accroche .....	12
3.2 Jeunes accompagnés .....	13
3.3 Vue d'ensemble des statistiques : .....	14
3.4 Données clés .....	15
IV Accompagnement et actions auprès des 11/15 .....	18
4.1 Thématiques d'accompagnement .....	18
4.2 Evolution des situations des 11/15 ans .....	19
4.3 Partenariat avec les établissements scolaires .....	19
4.5 Passerelle CM2 .....	20
V. Accompagnement et actions auprès des 16/25 .....	21
5.1 Evolution des situations des 16/25 (difficultés, besoins) .....	21
5.2 Projets menés et partenariats : .....	22
VI. Actions en faveur de l'égalité H/F .....	23
VII. Utilisation des réseaux sociaux .....	24
7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux .....	24
7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux .....	25
VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL .....	25
8.1 Carte partenariale .....	25
8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ .....	26
8.3 Partenariats actifs en 2025 .....	27
ANNEXES .....	29

## Glossaire

ACI	Atelier et chantier d'insertion
AEA	Auto-école Associative
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAPV	Communauté d'agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCHVO	Communauté de communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CESCE	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLS	Contrat local de santé
CLSPDR	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation
CMP	Centre médico-psychologique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
CPE	Conseiller principal d'éducation
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2 <sup>e</sup> Chance
EPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi
ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
GPDS	Groupe de prévention du décrochage scolaire
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fonds social européen
GAP	Groupe d'analyse des pratiques
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
PRIJ	Plan régional d'insertion pour la jeunesse
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SIAO	Service intégré de l'accueil et d'orientation
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSD	Service social départemental
VVV	Ville Vie Vacances

## Introduction

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des missions de la prévention spécialisée : aller vers les jeunes, créer du lien et accompagner les parcours de celles et ceux qui rencontrent des difficultés sociales, éducatives ou personnelles. Sur l'ensemble des territoires d'intervention, les équipes ont accompagné 763 jeunes et mis en œuvre 181 actions collectives, témoignant d'une présence constante et d'une capacité à proposer des espaces éducatifs, de dialogue et de mobilisation.

**L'accompagnement des 11-15 ans** demeure un axe prioritaire d'intervention. Cette tranche d'âge représente 36 % du public accompagné. Une journée de réflexion réunissant l'ensemble des équipes a été consacrée au renforcement de leur accompagnement. Si les jeunes de cet âge mobilisent principalement les équipes à travers des actions collectives, l'enjeu consiste à faire de chaque activité une opportunité pour repérer les besoins individuels, soutenir les parcours et renforcer la relation éducative.

La question de **l'égalité entre les filles et les garçons** demeure également un enjeu constant. La part des jeunes filles accompagnées reste stable, à 33 % du public, ce qui invite à poursuivre les efforts engagés pour favoriser leur participation et leur accès aux actions proposées. Les équipes veillent ainsi à déconstruire les stéréotypes de genre, dans les activités comme dans les relations éducatives, afin de permettre à chacun et chacune de trouver sa place.

Au quotidien, les professionnels accompagnent des jeunes confrontés à des situations de vulnérabilité multiples, marquées par des parcours de vie complexes et des environnements fragilisés, où s'expriment de plus en plus des manifestations de mal-être et des prises de risque. Ces réalités de terrain rappellent combien il est essentiel d'aborder la question de la **santé mentale** avec les jeunes, dès le plus jeune âge. Dans ce contexte, certains jeunes sont également confrontés à des problématiques d'**addictions** prégnantes. Les équipes développent les partenariats existants sur les territoires, tout en identifiant la nécessité de formation des professionnels afin de renforcer leurs connaissances et leurs outils d'intervention face aux conduites addictives à l'adolescence.

L'année 2025 a été marquée, sur plusieurs territoires, par **des affrontements entre groupes de jeunes**. Face à ces tensions, les équipes ont renforcé leur présence en travail de rue et mis en œuvre des collaborations étroites avec les partenaires locaux. Des temps d'échanges en petits groupes ont également été proposés aux jeunes concernés afin d'ouvrir le dialogue et de les amener à réfléchir aux logiques de groupe, aux risques et aux conséquences de ces violences.

Parce qu'il ne va pas toujours de soi, notamment pour des professionnels qui ne l'ont pas pratiqué auparavant, le **travail de rue** nécessite d'être soutenu et analysé. Le séminaire des cadres du pôle Prévention spécialisée, organisé au mois de mai, a ainsi permis d'identifier plusieurs leviers pour renforcer l'accompagnement des équipes dans leurs pratiques de terrain, et mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre.

Enfin, l'année 2025 nous a permis de consolider la **valorisation de la parole et de l'engagement des jeunes**. Plusieurs actions ont permis aux jeunes de présenter leurs projets et leurs réalisations devant différents partenaires institutionnels, lors de soirées de valorisation ou de rencontres plus restreintes. Ces temps d'échange contribuent à reconnaître leurs capacités d'initiative et à renforcer leur place d'acteurs au sein du territoire.

À travers ces différents axes de travail, les équipes de prévention spécialisée poursuivent un objectif commun : maintenir une présence éducative de proximité, soutenir les jeunes dans leurs parcours et contribuer, avec les partenaires locaux, à construire des réponses adaptées aux réalités des territoires.

## I. Moyens humains, logistiques et organisation

### 1.1 Composition de l'équipe éducative en 2025

- ❖ Une cheffe de service : **Charlotte MEUNIER** (depuis le 28/08/2023)
- ❖ Deux éducatrices spécialisées :
  - **Sarah Niakate** (depuis le 01/09/2025)
  - **Sarah HELLOU** (depuis le 01/10/2024)

L'équipe de Prévention spécialisée de Persan se compose de deux éducatrices spécialisées à temps plein.

En juillet 2025, Marie HAMAC a mis fin à son contrat de travail afin de réaliser son projet de réorientation professionnelle. Sarah NIAKATE, éducatrice spécialisée au sein d'un autre service de prévention spécialisée de l'association, a rejoint l'équipe de Persan en septembre 2025. Sarah Hellou est absente depuis le mois de mars 2025, du fait d'un congé maternité puis d'un arrêt de travail pour maladie. Nous sommes actuellement à la recherche d'un.e professionnel.le pour la remplacer le temps de son absence. Enfin, nous accueillons une stagiaire en formation d'éducateur spécialisé de 2ème année. Son stage se déroule de septembre 2025 à avril 2026.

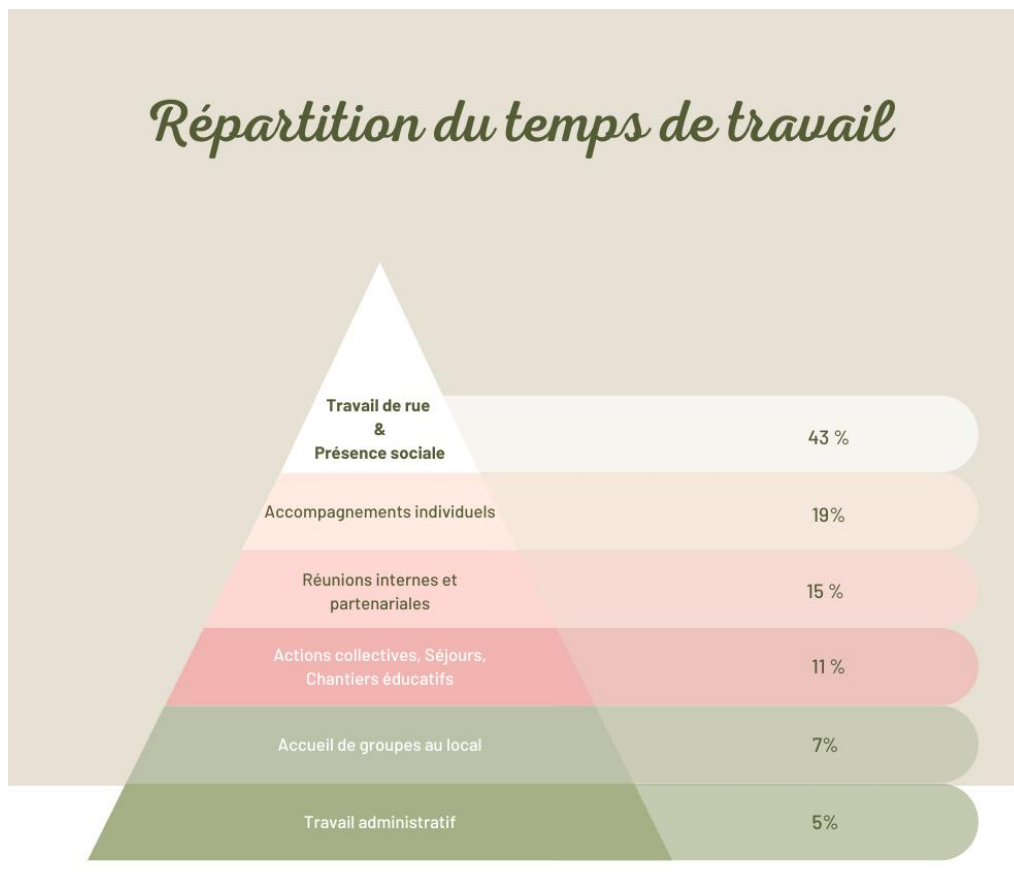
### 1.2 Présentation du mode d'organisation du travail

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducatrices interviennent de 10h à 19h. En fonction de la vie du territoire, des événements de quartiers mais aussi des projets pensés en amont avec les jeunes, ils sont amenés à travailler les soirs et week-ends. Ainsi, au regard de l'évolution des besoins et des projets, ils peuvent être mobilisés pour intervenir, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, etc.), soit en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire, etc.). **Sur l'année 2025, cela représente 23 soirées en semaine, et 11 samedis.**

Le rythme de travail de l'équipe varie selon plusieurs critères. En effet, les saisons peuvent influencer sur le travail de rue par exemple, ou bien encore lors des vacances scolaires, particulièrement propices à la mise en place d'actions éducatives collectives. De plus, les sollicitations des jeunes peuvent parfois modifier la mise en place des actions collectives et des projets. Il est à noter que les éducatrices sont régulièrement en travail de rue, en déplacements extérieurs, en activités collectives, ou encore en rencontres partenariales et n'assurent pas de ce fait de permanence au sein du local, même si elles y sont régulièrement présentes. En notre absence, les jeunes disposent du numéro de téléphone mobile du service et peuvent également solliciter les éducatrices via les réseaux sociaux, permettant ainsi une prise de rendez-vous efficace.

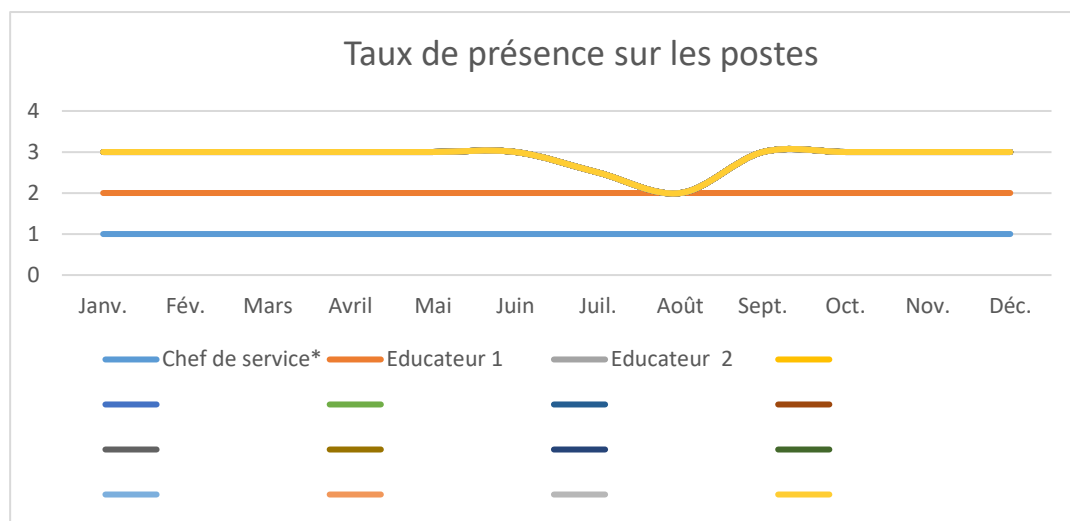
L'équipe éducative accompagne des jeunes persannais de 11 à 25 ans, issus de tous les quartiers de la commune. L'équipe effectue du travail de rue pour aller à la rencontre des jeunes ou des groupes de jeunes sur l'espace public. Ces temps de travail de rue sont réalisés sur l'ensemble de la commune. Néanmoins, ils sont réalisés prioritairement sur le quartier QPV du « Village », mais également aux abords du collège George Brassens et du lycée Évariste Galois.

## Répartition du temps de travail par activité



L'activité du service demeure majoritairement orientée vers le travail de rue et la présence sociale (43 %), traduisant un ancrage fort sur le territoire et une priorité donnée au lien direct avec les jeunes.

## Présence des équipes



## Réunions d'équipe

Les services de Prévention spécialisée de Persan et de Beaumont-sur-Oise se réunissent deux fois par semaine. Lors d'une première réunion, nous abordons l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle des services (temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducatrices, transmission d'informations relatives aux quartiers, sollicitations des partenaires, planification du travail de rue, etc.). Une deuxième réunion, dite de « suivis éducatifs », nous permet de faire le point sur les situations les plus sensibles, dégagant ainsi des pistes de travail complémentaires aux actions déjà menées.

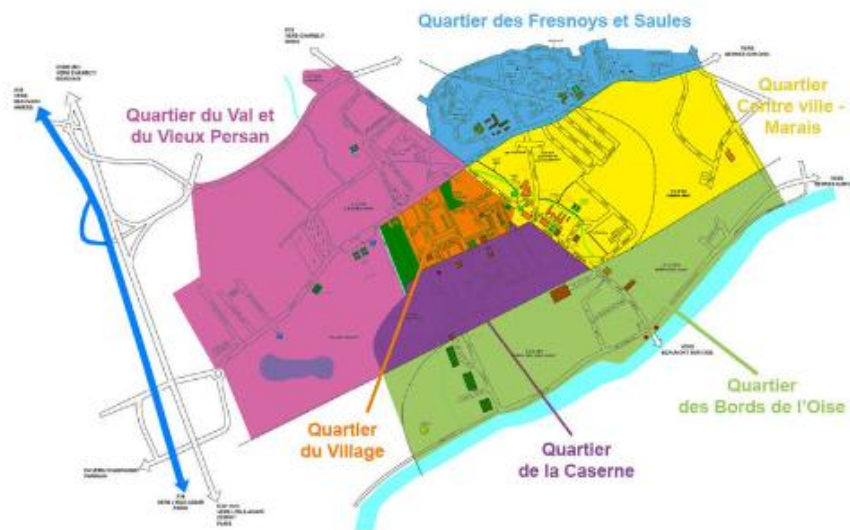
Ces deux réunions, animées par la cheffe de service, trouvent une pertinence à être mutualisées avec l'équipe de Beaumont-sur-Oise, considérant la très grande proximité qui lie les jeunes persannais aux jeunes beaumontois.

## Analyse des pratiques

Les équipes éducatives assistent à des séances d'*analyse des pratiques*, conduites par une psychologue clinicienne. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps mensuel dédié, permettant un étayage clinique et une démarche réflexive sur ses pratiques.

## II. Les modes d'intervention

### 2.1 Contexte territorial, Présence sociale et travail de rue



Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la Prévention spécialisée. Cette démarche repose sur une dynamique « d'aller vers » les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles.

Ainsi, les éducateurs sont présents, régulièrement, dans l'espace public. Ils fréquentent les lieux propices aux contacts pour connaître et se faire connaître des jeunes et de la population du secteur.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc.

Ainsi repérés, les éducateurs de rue tissent des relations avec les jeunes, mais aussi avec ceux qui, dans le quartier, ont une place importante comme les parents des jeunes, les commerçants, des habitants influents et d'autres protagonistes de la vie du secteur.

L'équipe effectue du travail de rue de façon régulière (à minima 2 à 3 créneaux par semaine) pour aller à la rencontre des jeunes ou des groupes de jeunes sur l'espace public. Ces temps de travail de rue sont réalisés sur l'ensemble de la commune. Néanmoins, ils sont réalisés prioritairement sur le quartier QPV du « Village », mais également aux abords des deux collèges et du lycée Évariste Galois.

**Le parc Robespierre et le parc de l'Esches** sont principalement investis par les collégiens de Suzanne Lenglen, sur le passage à la sortie des cours. De nombreux matchs de foot sont organisés dans le parc Robespierre aux beaux jours. Les lycéens eux, se retrouvent plutôt au niveau du parc de l'Esches.

**Le quartier du Village** reste l'endroit de prédilection où les éducatrices peuvent aller à la rencontre des jeunes, connus ou pas du service. Ces temps informels permettent de créer, ou de maintenir le lien avec eux. Certains viennent par la suite au local, pour d'autres, la méfiance envers les institutions ne leur permet pas encore de gagner en confiance auprès des adultes. Pour autant, ils restent ouverts aux échanges. Le groupe connu dit « du 14 », s'est vu se déplacer suite aux travaux de réhabilitation. Les éducatrices échangent régulièrement avec ces jeunes, afin de les amener, progressivement, à réfléchir sur leur avenir, leurs éventuelles mises en danger, leur santé, etc.

**Le quartier des Fresnoys** n'a pas été repéré comme lieu de rencontre pour les jeunes. On y retrouve plutôt des adultes, avec parfois des tous petits. Les jeunes habitant aux Fresnoys sont bien souvent rencontrés au sein du service jeunesse de la Boussole ou lors d'événements organisés par la ville.

**Collèges :** Les temps de travail de rue aux heures de sorties des cours des deux collèges sont source de rencontre et d'échanges avec de nombreux élèves. L'équipe éducative est bien repérée, grâce notamment aux interventions de sensibilisation effectuées dans les classes de 4ème, et de la passerelle CM2/6ème. Ces temps de rencontre permettent d'échanger avec des groupes de jeunes connus ou non par l'équipe éducative.

**Depuis septembre 2025, des temps de présence sociale sont organisés lors des récréations.**

**Lycée :** En fin d'année 2024 et jusqu'en mars/avril 2025, de fortes tensions ont été présentes aux abords et au sein du lycée, où de nombreux affrontements ont eu lieu, nécessitant l'intervention systématique des forces de l'ordre et impliquant des jeunes persannais et beaumontois, mais pas uniquement. Le climat général du territoire s'est apaisé progressivement au cours du mois de mai 2025. La rentrée de septembre s'est déroulée sans encombre. Un incident isolé a été déclaré en novembre 2025. Début décembre, une succession d'affrontements ont eu lieu au sein du lycée, puis au Mcdonald's, et au sein du quartier de Boyenval et du Village.

Ces affrontements sont survenus suite à la diffusion respective d'un texte de rap des jeunes persannais contre les jeunes beaumontois, puis inversement, qui ont entraîné des représailles mutuelles. Dans ces moments particuliers, nous sommes en lien avec les élus des communes et leurs services, le lycée et le gérant du Mac Donald. L'équipe a renforcé sa présence sur l'espace public et en particulier dans et aux abords du lycée pour contribuer au « refroidissement » des tensions. Elle fait le nécessaire pour aller à la rencontre des jeunes impliqués, tenter d'apaiser les tensions, rappeler les risques encourus et travailler sur des alternatives aux affrontements.

Le séminaire des cadres du pôle Prévention spécialisée, organisé au mois de mai, a permis d'approfondir la thématique du travail de rue. Un état des lieux a été réalisé au sein des différents services, mettant en lumière les freins et les points d'appui existants. Les échanges ont porté sur les moyens susceptibles de renforcer l'aisance des équipes dans cette pratique, grâce à un accompagnement structuré. Plusieurs pistes de travail ont été explorées, notamment la réalisation de cartographies, la conduite d'enquêtes auprès des jeunes et l'analyse régulière du contexte territorial.

## 2.2 Actions éducatives collectives

Les activités collectives permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe.

Ces actions utilisent le cadre des activités en groupe comme lieux et moyens d'éducation à la vie en société et à la socialisation. Elles peuvent être l'occasion de travailler la prise d'initiative et la coopération, l'application de règles, l'apprentissage d'autres modes de communication ou encore l'expérimentation de la responsabilité et de la réussite.

Les actions auprès des groupes s'articulent autour d'activités de loisirs, de sport, de culture, mais également autour de réalisations collectives – de chantiers éducatifs ou de séjours.



## Les sorties et les ateliers

L'objectif des sorties et des ateliers est de créer ou d'approfondir le lien avec certains jeunes et de mieux repérer leurs difficultés et leurs besoins. Les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs : développement de leur capacité d'anticipation, prise d'initiative et ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles et sportives. En 2025, l'équipe a réalisé 21 activités, ateliers ou sorties telles que : sorties spectacles, ciné débat, visite du parc des Princes, ateliers cuisine, fresque au local. Les jeunes ont également pu s'impliquer dans une activité de marche nordique intergénérationnelle.

## Les chantiers éducatifs



Le chantier éducatif vise à impliquer un groupe de jeunes dans une activité. Il s'adresse à des jeunes ayant besoin d'un accompagnement afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement.

A ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences préprofessionnelles, bien qu'il contribue à une découverte et un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. La participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle.

En 2025, nous avons renouvelé le chantier intergénérationnel en lien avec le CCAS, visant à mettre un groupe de jeunes en situation d'animation au sein de la Maison des Séniors, sur une semaine d'activités communes.

Six jeunes âgés de 16 à 17 ans, connus du service et présentant des signes de démotivation, ont ainsi pu s'impliquer activement, notamment dans la construction de jardinières en collaboration avec le groupe de séniors. Ce projet a favorisé des échanges riches et bienveillants, permettant de créer un véritable lien intergénérationnel, apprécié tant par les jeunes que par les séniors.

La bourse obtenue dans le cadre du chantier leur a permis de financer leur formation BAFA, constituant une première étape concrète vers l'engagement et la responsabilisation. Par ailleurs, ce chantier a également permis à certains jeunes de découvrir le secteur du service à la personne, suscitant un intérêt nouveau pour ce domaine.

À l'issue du projet, l'équipe éducative a pu poursuivre un travail d'accompagnement individualisé autour de l'orientation et de la formation professionnelle en lien avec ces expériences. Les jeunes ont exprimé une réelle satisfaction quant à leur participation et, pour certains, ont maintenu des contacts avec les séniors au-delà du chantier, témoignant de l'impact positif et durable de cette action.

## Les séjours

Les séjours organisés par l'équipe éducative ont pour objectif de consolider lien entre les jeunes et les éducateurs. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses conditions ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène de vie, etc.

Parmi les jeunes participants, les éducateurs cherchent surtout à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation fille-garçon, lien avec la famille, projet de vie, etc.

Au cours de l'été 2025, le service de prévention spécialisée de Persan a proposé un séjour, près de la Rochelle, à 5 jeunes âgés de 11 ans (cf. zoom).

### 2.3 L'accueil au Local

Le local mis à disposition par la mairie, est idéalement situé au cœur du quartier du Village, en rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitat collectif. Il garantit une accessibilité propice à tous les jeunes persannais. Le local se compose d'espaces permettant autant un accueil collectif qu'individuel. Les jeunes peuvent s'y rendre de façon informelle ou spontanée, à l'occasion de rendez-vous individuels et/ou d'actions collectives. Situé en face du parc Robespierre et du parc de l'Esches, non loin du stade de football et du futur collège Suzanne Lenglen, il bénéficie d'une situation idéale permettant de favoriser le passage de groupe de jeunes, notamment des collégiens.

Le local de l'équipe éducative est un lieu qui participe, en sus de nos autres modalités d'action, à créer une relation de confiance avec les éducatrices. Ces derniers peuvent y animer des discussions individuelles et/ou collectives. Les jeunes qui habitent le quartier du Village, ou le fréquentent, passent devant notre local quand ils se rendent à leur entraînement de football par exemple. Il n'est pas rare qu'ils s'y arrêtent de façon spontanée pour discuter avec les éducatrices.



## 2.4 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune.

L'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche enfin à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

## III. Le Public

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu "accrocher" en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils.

C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

### 3.1 Jeunes en accroche

29 jeunes sont dits « en accroche ». Ce sont des jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

### 3.2 Jeunes accompagnés

90 jeunes ont été accompagnés au cours de l'année 2025, parmi lesquels 22 sont en « maintien de lien ».

Les liens solides avec les partenaires jeunesse du territoire permettent une mise en lien et une continuité d'accompagnement auprès des jeunes. Pour chaque jeune accompagné, les professionnels ont cherché à apporter une réponse personnalisée, non-standardisée, en respectant le rythme du jeune quant à sa capacité à s'engager dans une relation éducative. En effet, il convient de prendre en compte la diversité des situations rencontrées, où chacune fera l'objet d'une attention et d'une évaluation particulières de la part des éducatrices. Cela les conduit à proposer la mise en place d'un accompagnement ponctuel ou durable, et partager potentiellement avec les partenaires. Les jeunes accompagnés sont confrontés à diverses problématiques, telles que la scolarité ou encore des difficultés d'insertion professionnelle. Cela se cumule parfois à des difficultés sociales : conflits familiaux, rupture d'hébergement, etc., et/ou à des problématiques personnelles : addictions, besoin de soins, etc.

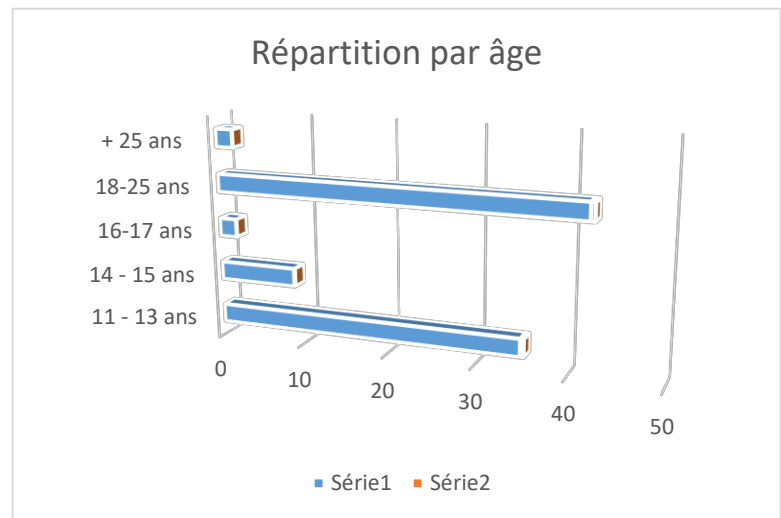
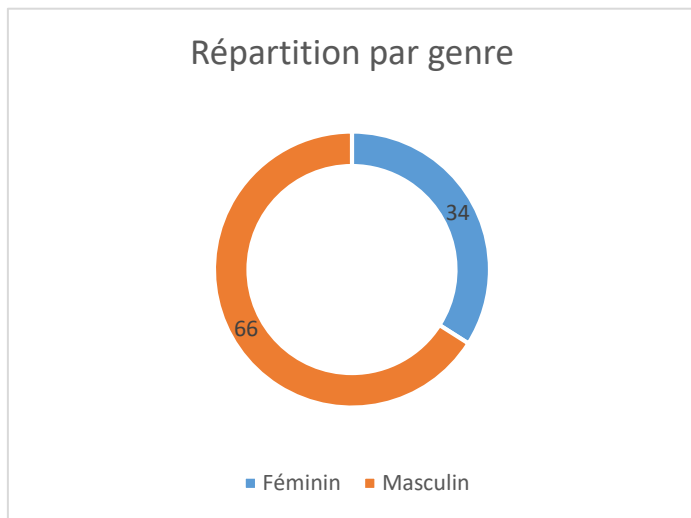
### 3.3 Vue d'ensemble des statistiques :

L'ensemble des tableaux statistiques sont disponibles en annexe du présent document. Les jeunes uniquement connus par l'équipe ou en accroche ne sont pas comptabilisés dans les statistiques ci-dessous. Les données présentées ne concernent que les jeunes pour lesquels un travail éducatif a été engagé.

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DES DONNEES D'ACTIVITE ANNEE 2025 TERRITOIRE : PERSAN													
SERVICE DE PREVENTION SPECIALSE/MAJ EQUIPE : PERSAN													
Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif													
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
<b>Mode d'entrée en relation</b>													
Rue	0	0	7	14	3	1	0	0	2	5	0	0	32
Réseau informel	0	0	2	4	1	4	1	1	12	11	0	2	38
Réseau institutionnel	0	0	1	7	0	0	0	0	1	10	0	0	19
Réseaux sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>90</b>
<b>Situation familiale</b>													
Célibataire	0	0	10	25	4	5	1	1	16	26		1	89
En couple	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
En couple avec enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Parent isolé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>90</b>
<b>Lien via les réseaux sociaux</b>													
Pas de lien via les réseaux sociaux	0	0	4	14	3	1	0	1	6	15	0	2	46
Lien via les réseaux sociaux	0	0	6	11	1	4	1	0	10	11			44
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>90</b>
<b>Ancienneté de la relation</b>													
Ancienneté < 1 an	0	0	9	23	4	5	1	0	14	12	0	1	69
Ancienneté >=1 et < 2 ans	0	0	1	2	0	0	0	0	2	3	0	1	9
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	0	0	0	0	0	0	0	1	0	6	0	0	7
Ancienneté >= 4 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	5
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>90</b>
<b>Situation</b>													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	0	0	6	12	1	3	1	1	11	6			41
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	0	0	4	13	3	2	0	0	3	9	0	0	34
Déscolarisé (sans affectation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4
En emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	3
En formation	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	3
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4
Sans projet professionnel ou scolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>90</b>
<b>Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)</b>													
Brevet ou sans diplôme	0	0	10	19	4	4	1	1	12	19	0	2	72
Bac Pro, CAP ou BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4
Bac général ou technique	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0	0	5
Bac +2 et autres études supérieures	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>82</b>

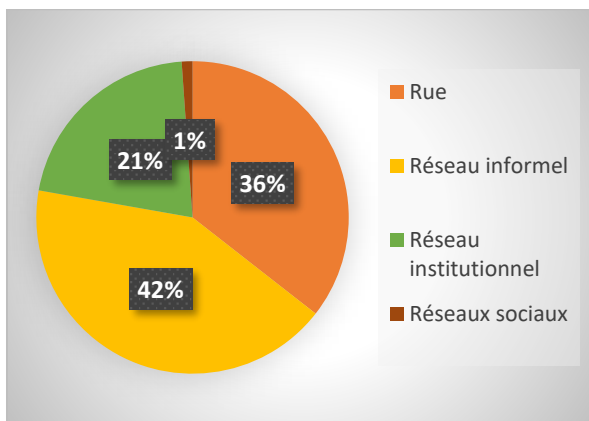
Nota bene : De façon marginale, l'équipe n'a pas pu recueillir certaines informations concernant le niveau de formation des jeunes accompagnés.

### 3.4 Données clés

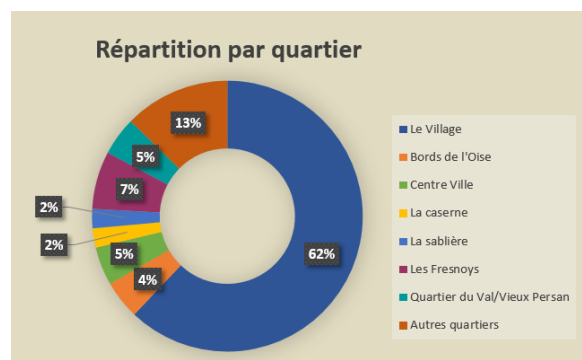


Conformément à notre objectif de recentrage sur la prévention précoce et le public des 11-15 ans, la part de cette tranche d'âge, qui ne représentait que 18% en 2023 est en hausse régulière depuis deux ans et atteint 49% du public accompagné en 2025. En 2025, plus de la moitié de notre public accompagné par l'équipe éducative est composé de mineurs (53 %).

#### Répartition par mode d'entrée en relation



#### Répartition par quartiers

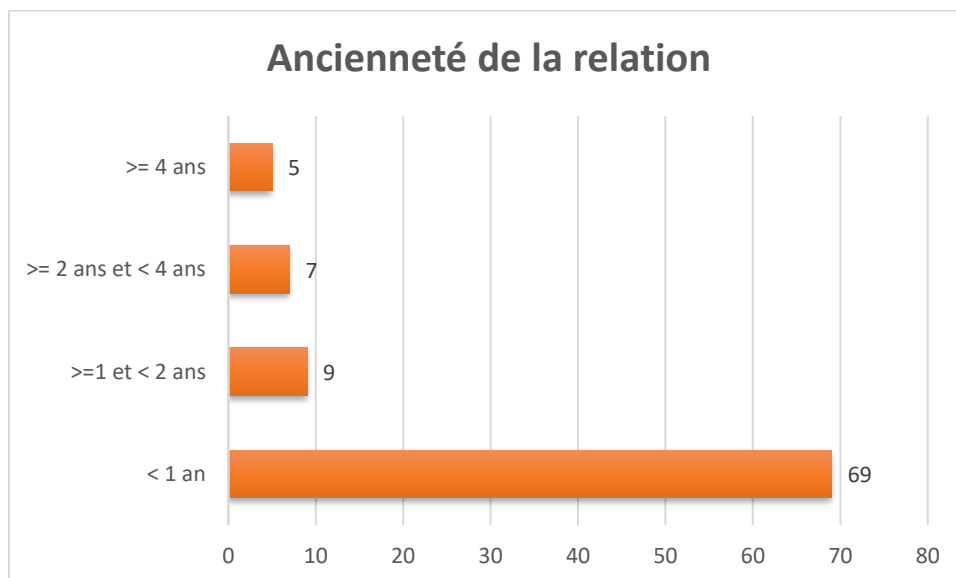


Depuis 2023, un travail important a été effectué auprès de l'équipe éducative afin de remettre au cœur de notre intervention le travail de rue et la présence sociale sur le territoire, notamment par des réunions dédiées à sa planification régulière et aux objectifs du travail de rue. Ainsi, ce mode d'entrée en contact a augmenté significativement en 2025 passant de 25% à 35% des modes de premier contact avec les jeunes accompagnés.

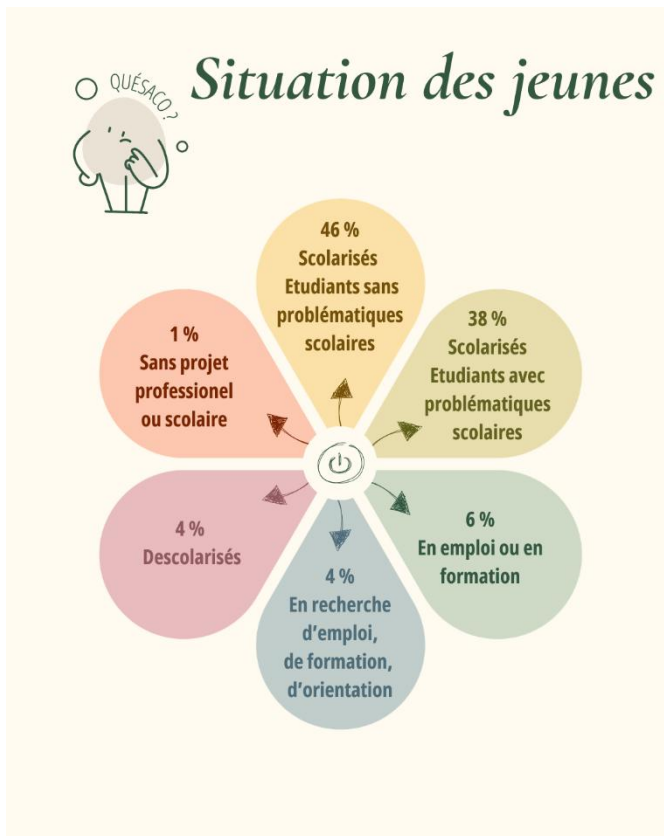
La majorité des jeunes accompagnés résident au sein du quartier du Village (62%) qui reste un lieu essentiel d'intervention pour les éducatrices, lieu privilégié où elles peuvent rencontrer de nombreux jeunes. La répartition concernant les autres quartiers de la commune indique que l'équipe éducative est accessible malgré tout à tout jeune résidant sur Persan.

**76% des jeunes accompagnés le sont depuis moins d'un an.** Ce renouvellement important du public s'explique notamment par l'effort déployé pour multiplier les rencontres avec les plus jeunes, mais aussi par l'arrivée d'une nouvelle professionnelle sur l'équipe. Celle-ci a rapidement su se faire repérer par les jeunes et susciter des demandes d'accompagnement individuel.

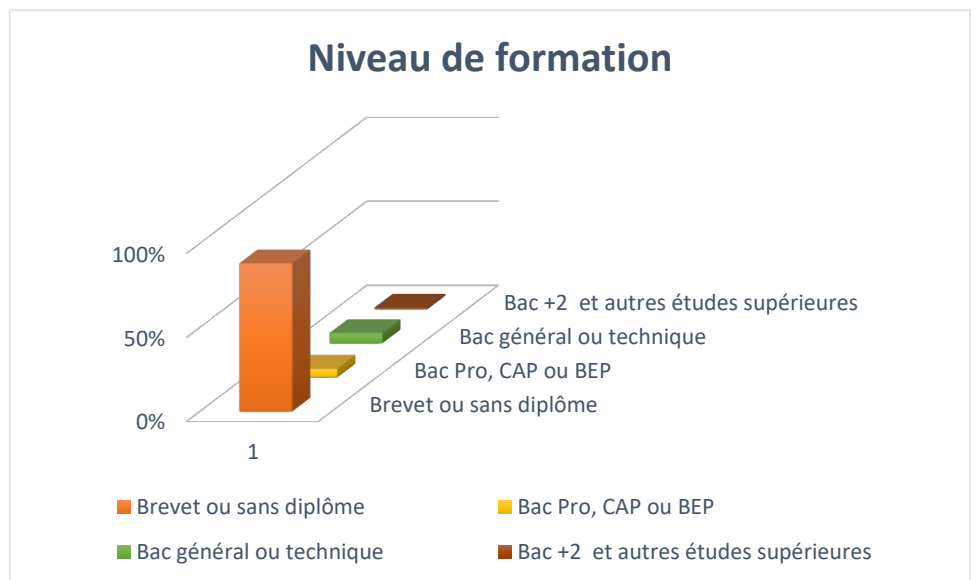
### Répartition par ancienneté de la relation



## Répartition par situation des jeunes



## Répartition par niveau de formation



## IV Accompagnement et actions auprès des 11/15

L'accompagnement des 11-15 ans constitue un axe prioritaire de notre cahier des charges et fait l'objet d'une attention particulière au sein du pôle Prévention spécialisée. Dans ce cadre, une journée de réflexion rassemblant l'ensemble des équipes a été consacrée à la question de l'individualisation de l'accompagnement. Cette rencontre a permis d'explorer collectivement les outils et pratiques à développer pour renforcer l'accompagnement des jeunes de cette tranche d'âge. Pour un public qui mobilise principalement nos services à travers des modalités collectives, l'enjeu majeur est de considérer chaque activité comme une opportunité d'individualisation. Le travail avec les parents, le renforcement de passerelles entre le CM2 et la 6<sup>e</sup>, ainsi que l'élaboration de projets adaptés aux besoins des plus jeunes ont constitué les axes principaux de nos échanges. À l'issue de cette journée, il a été décidé de créer en 2026 un groupe de travail chargé de concevoir une fiche d'observation des besoins des jeunes, élaborée à partir des actions collectives menées.

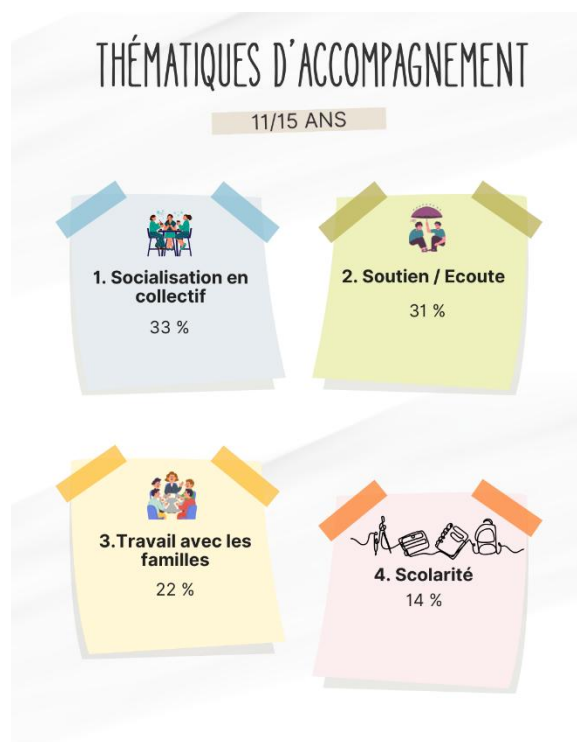
### 4.1 Thématiques d'accompagnement

Plusieurs facteurs ont permis de renforcer nos liens avec ces jeunes persanais :

- Les actions collectives et l'accueil de groupe au sein du local, sont des moyens efficaces de mise en lien et permettent également de travailler avec les jeunes sur la socialisation, les codes sociaux et leur comportement en collectif.
- Le développement d'intervention de sensibilisation auprès des CM2.
- La nette amélioration de la coopération avec le collège Georges Brassens, ainsi que le partenariat établi avec le nouveau collège Lenglen dès son ouverture ont permis de multiplier depuis deux ans les occasions de rencontres avec les jeunes collégiens.

44 jeunes âgés de 11 à 15 ans (14 filles, 30 garçons) ont été accompagnés au cours de l'année 2025. Ils représentent 49% du public accompagné en 2025.

Les problématiques repérées et travaillées auprès des collégiens se situent autour de la socialisation (33% des démarches) : savoirs-être et codes sociaux, ainsi que la bienveillance entre pairs. Ces axes sont travaillés à travers l'accueil de groupe au sein du local. L'accompagnement autour de la scolarité représente 14% des démarches (recherche de stage de 3<sup>ème</sup>, comportement au collège, question autour de l'orientation, du harcèlement, des réseaux sociaux). Ce jeune public est également en demande de pouvoir partager ses préoccupations avec des adultes de confiance. Ainsi, l'écoute et le soutien est au cœur de l'intervention des éducatrices (31%). Le travail avec les familles est évidemment un versant d'accompagnement important, représentant 22% des démarches engagées.



## 4.2 Evolution des situations des 11/15 ans

Les jeunes âgés de 11 à 15 ans accompagnés par notre service présentent fréquemment des difficultés d'engagement dans les apprentissages scolaires. Peu investis dans leur parcours éducatif, ils peuvent adopter des comportements inadaptés au sein de leur établissement. Depuis la période post-Covid, les élèves présentant des troubles du comportement sont de plus en plus jeunes.

Ces jeunes sont également en forte demande d'une écoute bienveillante de la part des adultes et expriment volontiers les difficultés qu'ils rencontrent, tant au sein du collège que dans leurs relations avec leurs pairs. Les questions liées au respect de la différence, à l'égalité filles-garçons et au harcèlement scolaire constituent des préoccupations récurrentes.

Enfin, une partie de ce public évolue dans un contexte familial fragilisé, marqué par des situations de violence et/ou des carences éducatives, pouvant impacter leur développement personnel et leur parcours scolaire. Dans la mesure du possible, le travail d'accompagnement s'inscrit dans une démarche d'alliance éducative avec les parents, afin de soutenir la cohérence des interventions autour du jeune.

## 4.3 Partenariat avec les établissements scolaires

Le collège Georges Brassens accueille près de 800 élèves résidant essentiellement sur la ville de Persan, mais également des communes alentour. Si les liens étaient jusqu'alors fragiles, notre partenariat avec le collège a pris une tournure positive depuis maintenant deux ans. De plus, nous avons engagé un partenariat solide avec le nouveau collège Suzanne Lenglen (près de 300 élèves).

Ainsi, nous avons réalisé en 2025 17 interventions de sensibilisation sur le thème des réseaux sociaux au sein de classes de 4<sup>ème</sup> des deux collèges. 305 élèves ont pu bénéficier de cette action.

Nous poursuivons un travail en étroite collaboration avec l'assistante sociale scolaire, nous permettant d'aborder différentes situations de jeunes, dans lesquelles un co-accompagnement pourrait apparaître bénéfique auprès des élèves concernés.

Enfin, l'équipe éducative participe de manière systématique aux réunions de GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire), permettant là aussi un repérage de situations complexes, mais aussi de pouvoir y apporter notre analyse.

L'accompagnement à la scolarité est souvent une porte d'entrée à la relation éducative avec les plus jeunes. Depuis 2022, le PRE programme des réunions mensuelles d'Équipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS) auxquelles nous sommes conviés. Ces rencontres réunissent les directeurs des écoles élémentaires de Persan, la coordonnatrice REP, l'assistante sociale et l'infirmière scolaire des deux collèges, le CMPP, le SSD, mais aussi des partenaires municipaux (CLEMO et le centre social Agora). Lors de ces réunions, nous échangeons sur des situations du PRE nécessitant les ressources des différents partenaires et des regards croisés pluridisciplinaires. Dans ce cadre, nous avons pu favoriser avec le PRE des co-accompagnements de jeunes, et/ou des relais vers notre service. Ces temps de partage servent également à une interconnaissance plus fine des missions de chacun.

De plus, depuis le mois de novembre 2022, le PRE porte et pilote également le dispositif « passerelle », concernant l'accueil des exclus du collège. Plusieurs partenaires de la ville sont inscrits dans ce projet, permettant un accueil diversifié de qualité auprès des jeunes. Ce dispositif propose un accueil d'élèves

exclus temporairement du collège, durant lequel les jeunes abordent leur sanction et la travaillent sur différents angles, en fonction des partenaires. Ce multi-accueil permet aux élèves de travailler différentes questions, de la sanction à la citoyenneté. Plusieurs partenaires de la ville contribuent à l'animation de divers ateliers : la MJC, le service jeunesse, la gendarmerie, et évidemment le PRE. C'est dans ce cadre que le service intervient auprès des jeunes, de façon hebdomadaire en fonction des orientations du collège.

#### 4.5 Passerelle CM2

Le déploiement d'actions de prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec des jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées. Il s'agit pour nous de permettre l'identification du service par les futurs collégiens ainsi que par leurs parents dans la perspective d'un besoin dans un avenir proche.

Pour l'année 2025, 5 interventions sur le thème des écrans, des réseaux sociaux, et du sommeil ont été réalisées, en lien avec les 3 directeurs d'école et la coordinatrice REP.

**125 élèves** de CM2 ont pu bénéficier de cette intervention, au cours du mois de mai et juin 2025.

Le service a également participé au Rallye citoyen des CM2 organisé au sein du Collège Georges Brassens, ainsi qu'aux classes investigations proposées aux CM2 et aux 6e, durant lesquelles les élèves ont été rassemblés au collège pour mener une enquête journalistique immersive.

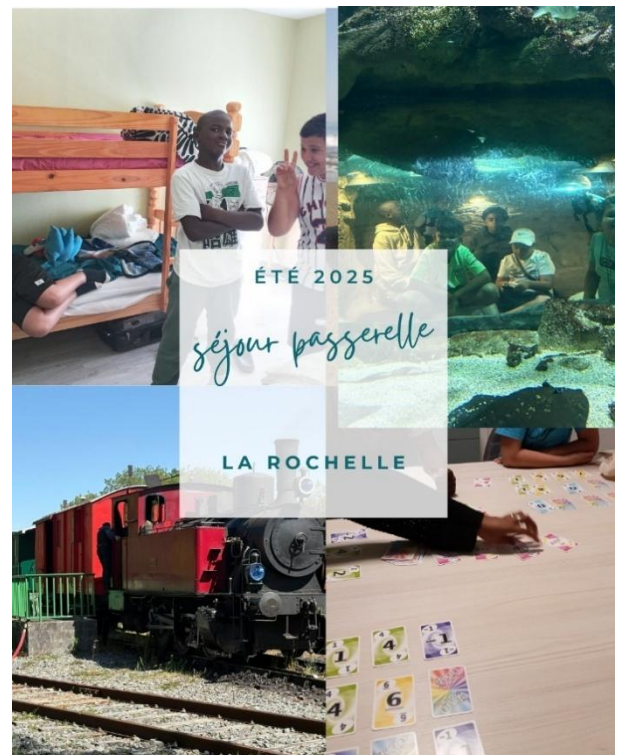
ZOOM séjour Passerelle :

**Au cours de l'été 2025, le service de prévention spécialisée de Persan a proposé un séjour près de la Rochelle à 5 jeunes âgés de 11 ans.**

L'objectif de ce projet était de favoriser une prise de contact précoce avec des jeunes rencontrant différentes difficultés avant leur entrée en classe de sixième (fragilités scolaires, amorce de décrochage, vulnérabilités dans les liens familiaux). Il s'agissait de proposer un premier cadre d'accompagnement éducatif afin de soutenir leur transition vers le collège et de prévenir d'éventuelles ruptures.

Les jeunes concernés ont été repérés au cours de l'année scolaire par les éducateurs du service de Prévention spécialisée, à partir d'interventions de sensibilisation menées auprès des classes de CM2 dans le cadre de la passerelle CM2/6<sup>e</sup>, ainsi que sur orientation du Programme de Réussite Éducative (PRE).

Le projet a permis la constitution d'un groupe de jeunes que les éducateurs connaissaient encore peu. Des tensions préexistantes entre deux d'entre eux ont toutefois impacté la dynamique collective et nécessité des ajustements lors du séjour. Ces difficultés ont été analysées par l'équipe comme des éléments révélateurs de fragilités relationnelles et ont constitué une opportunité de renforcer le travail éducatif.



À l'issue du séjour, ces situations ont favorisé l'organisation de temps d'échange avec les familles, permettant d'instaurer un premier lien, de partager les observations de l'équipe et de poser les bases d'un accompagnement éducatif.

## **V. Accompagnement et actions auprès des 16/25**

46 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont été accompagnés en 2025.

### **5.1 Evolution des situations des 16/25 (difficultés, besoins)**

Pour la majorité des jeunes, l'accompagnement proposé concerne le plus souvent le maintien dans la scolarité, la recherche d'une réorientation, d'une formation ou l'accès à l'emploi. Toutefois, il se limite rarement à ces seuls aspects et s'inscrit, le plus souvent, dans une démarche d'accompagnement global. Pour les jeunes encore scolarisés, nous portons une attention particulière aux élèves de terminale, notamment au moment des différentes phases Parcoursup.

Une grande partie des demandes concerne directement l'insertion professionnelle. Les thématiques d'accompagnement liées à l'emploi et à la formation représentent 30% des démarches engagées par l'équipe éducative.

L'ensemble des freins à lever afin de favoriser l'emploi, la formation et la scolarité nécessite un accompagnement éducatif soutenu.

Un ensemble de problématiques peut parfois émerger dans les domaines de l'accès aux droits, au logement, aux démarches de santé et viennent complexifier davantage les situations de départ. Des étapes intermédiaires sont souvent nécessaires dans le processus d'accompagnement du public cible. Généralement, les jeunes présentent la caractéristique d'avoir eu un parcours scolaire inachevé et restent éloignés des institutions. Les jeunes accompagnés par le service de prévention sont peu qualifiés (78%). Leur notion de temporalité n'est pas toujours en adéquation avec la réalité des démarches d'insertion. Le manque d'autonomie des jeunes dans la réalisation de leurs démarches est régulièrement repéré par les éducateurs.

Dans le cadre de cet accompagnement, ils ont souvent la capacité de se reconnaître en difficulté et cherchent le soutien d'un adulte de confiance, extérieur au cercle familial, amical ou encore scolaire. Notre accompagnement consiste à un travail d'étayage dans l'élaboration d'un projet. L'équipe éducative s'attèle à accompagner les jeunes dans l'élaboration d'un projet professionnel réalisable, en prenant en compte avec eux sa faisabilité afin de leur éviter un échec supplémentaire et de renforcer une certaine insécurité et un manque de confiance en eux. L'orientation vers le Réseau Pour l'Emploi constitue parfois un processus éducatif à part entière. Pour certains jeunes, parfois réticents ou éloignés des institutions, ce travail nécessite un temps d'adhésion, et de mise en confiance.

Dans cette dynamique, le travail partenarial occupe une place essentielle, notamment avec la Mission Locale. Dans l'attente de l'ouverture de ses propres locaux, celle-ci a assuré, tout au long de l'année 2025, une permanence régulière au sein du service jeunesse « La Boussole », facilitant l'accès des jeunes aux dispositifs d'insertion et contribuant à une approche plus rassurante et accessible des institutions.

## 5.2 Projets menés et partenariats :

Une convention de partenariat a été établie pour l'année scolaire avec le Lycée Evariste Galois de Beaumont-sur-Oise, permettant d'envisager la mise en place d'interventions de sensibilisation ainsi que la possibilité d'accueillir des jeunes exclus, dans le cadre des mesures de responsabilisation. Nous participons à diverses instances du lycée telles que les réunions CESCE, les GPDS, ou encore les commissions absentéisme.

Les rencontres bimensuelles avec les assistantes sociales scolaires du bassin, interlocutrices privilégiées des établissements scolaires, permettent d'aborder le climat des établissements, d'échanger sur des situations individuelles, et de rechercher des solutions adaptées aux besoins des jeunes.

**Le service jeunesse** de Persan et la Maison des jeunes et de la Culture sont également des partenaires incontournables du territoire. Nous partageons régulièrement nos observations ainsi que des projets communs comme la soirée de valorisation du court métrage ou des chantiers éducatifs communs.

### Zoom : Chantier éducatif séniors



Ce projet de chantier éducatif intergénérationnel, renouvelé depuis deux ans en partenariat avec le CCAS de la ville, vise à mettre les jeunes en situation d'animation au sein de la maison des séniors, pour une semaine d'activités communes.

Cette année, la construction de jardinières était au cœur du projet.

6 jeunes âgés entre 16 et 17 ans, déjà en lien avec le service ont participé à ce chantier qui a eu lieu au mois d'avril. Ils ont quitté précocement le système scolaire, ou sont encore scolarisés mais manifestent des signes de démotivation ou de décrochage. Néanmoins, pour certains d'entre eux, le travail éducatif réalisé par l'équipe a déjà permis de leur proposer de s'investir dans un BAFA. Ce chantier a été pour

eux l'occasion d'expérimenter une situation d'animation, dans un cadre sécurisant. Les jeunes se sont montrés impliqués dans les tâches à réaliser. Les jardinières ont été finalisées à temps et les activités partagées avec les séniors très appréciées. Peu de séniors étaient présents mais de belles rencontres et interactions ont eu lieu. Le projet a pu se prolonger avec une marche nordique intergénérationnelle au mois d'octobre. Certains jeunes ont apprécié le service à la personne et souhaitent à présent travailler une orientation professionnelle en ce sens. Concernant la bourse éducative obtenue, elle leur permettra de financer la fin de leur formation BAFA.

### Zoom : les jeunes face aux réseaux sociaux : Soirée de valorisation du court-métrage réalisé par les jeunes

Le court-métrage réalisé en octobre 2024 par un groupe de jeunes sur les usages des réseaux sociaux, a été présenté lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 7 janvier 2025 à l'espace Marcel Cachin.

Cette soirée de valorisation a été organisée afin de mettre en lumière l'engagement et le parcours des jeunes. Cet événement a permis aux jeunes de présenter leur projet, de prendre la parole devant un public et de valoriser les compétences développées tout au long de l'accompagnement. Les jeunes acteurs, leurs proches, des élus ainsi que toutes les équipes ayant contribué à ce projet (service jeunesse, INSPI, IMAJ) étaient au rendez-vous pour célébrer ce moment. La projection du court-métrage a été suivie d'un moment de partage au cours duquel les jeunes acteurs ont pu présenter leur expérience et répondre aux questions concernant ce film. Le court-métrage sera utilisé à des fins de prévention et de sensibilisation. Cette soirée a constitué un temps fort du projet, favorisant la reconnaissance du travail accompli et l'implication des jeunes dans leur parcours. La prise de parole en public a représenté un véritable levier de valorisation personnelle, contribuant au renforcement de la confiance en soi. Pour plusieurs d'entre eux, il s'agissait d'une première expérience de ce type, vécue comme une étape positive dans leur cheminement.



## VI. Actions en faveur de l'égalité H/F

L'association demeure engagée dans la promotion de l'égalité femmes-hommes et poursuit ses actions éducatives en faveur de la déconstruction des stéréotypes auprès des jeunes. La dynamique initiée les années précédentes se prolonge et continue de guider l'ensemble de nos interventions.

La proportion de filles accompagnée par le service de Persan s'élève à 34%.



Au local, une communication et un affichage à destination des jeunes ont été déployés et constituent une invitation à aborder le sujet, tandis que des actions spécifiques pour travailler l'égalité auprès du public, en mixité ou en non-mixité sont proposées.

Si la plupart des actions ou projets menés par le service se déroulent en mixité, nous avons néanmoins souhaité porter une attention particulière au public féminin, en proposant des actions collectives dédiées, telles que des ateliers cuisine et repas partagés, une sortie culturelle, et un laser game.

## VII. Utilisation des réseaux sociaux

L'association IMAJ a intégré depuis plusieurs années l'utilisation des réseaux sociaux dans ses pratiques éducatives en établissant des règles éthiques et déontologiques pour leur utilisation par les professionnels.

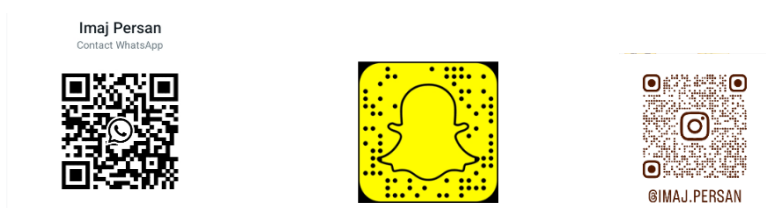
L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pleinement investi par les équipes pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

### 7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux

#### Organisation du service pour l'utilisation des outils numériques

Le service de prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise est doté d'un smartphone. Un temps est consacré de manière hebdomadaire, à raison de deux heures par semaine en moyenne, pour les alimenter. L'utilisation de ces différents réseaux fait l'objet d'une pratique collective portée par l'équipe dans son ensemble et supervisée par la cheffe de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Le service dispose de comptes WhatsApp, Snapchat et Instagram.



#### Utilisation et constats

Snapchat et WhatsApp nous servent à communiquer individuellement avec des jeunes par messages écrits ou vocaux, mais aussi à créer des groupes facilitant les échanges pour l'organisation d'actions collectives notamment. Les réseaux Snapchat et Instagram sont également utilisés pour diffuser des informations concernant le service, et/ou différentes manifestations, évènements, ayant lieu sur le territoire. La voie du téléphone par appel ou message est généralement utilisée par les jeunes de 16-25 ans.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal d'usage des différents réseaux sociaux. Dans la situation où un jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un média social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un média social lui sont expliquées. Le/la professionnel(le) pourra alors faire le choix de communiquer avec le jeune, tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible. Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnel-le-s seront tenu-e-s de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance. Dans le cas où une situation complexe « numérique » surviendrait, elle sera traitée et analysée dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

## 7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux

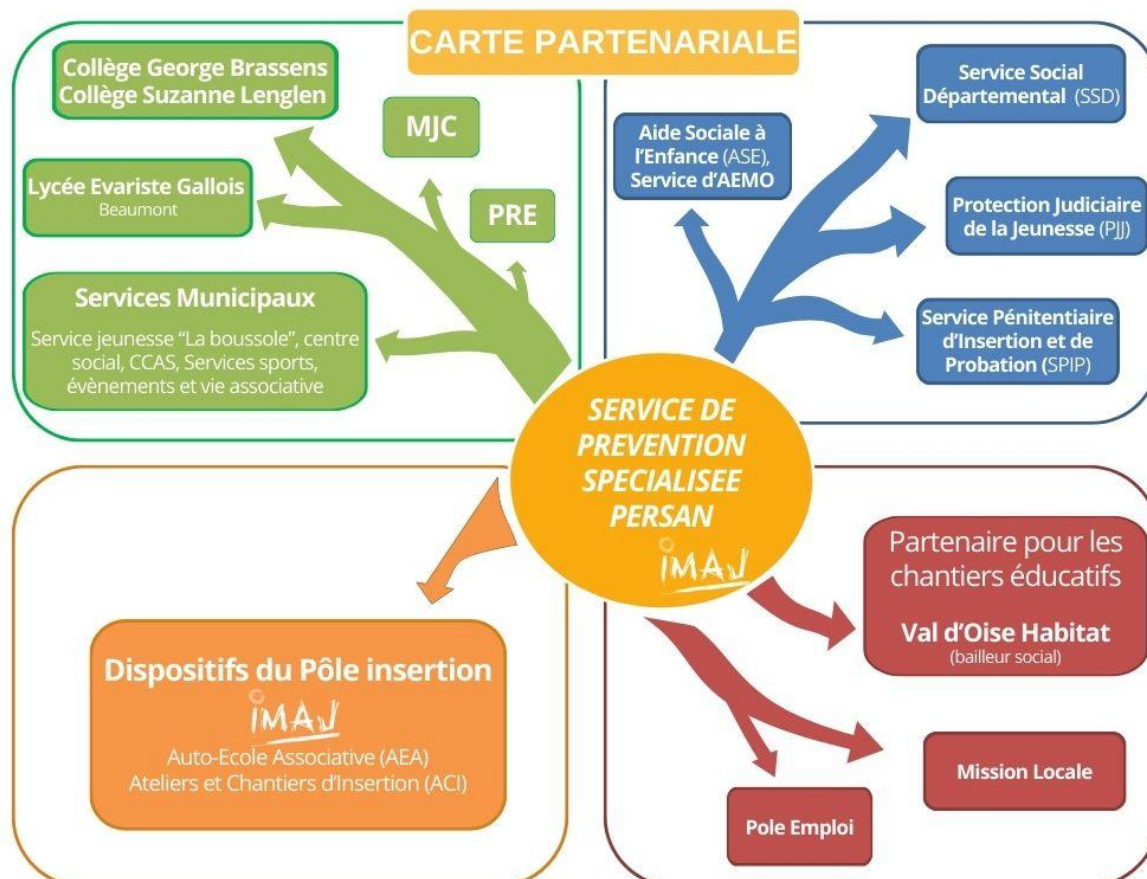
Le service de Prévention spécialisée de Persan porte une attention particulière à la question de l'usage des réseaux sociaux. De nombreuses problématiques sont corrélées ou amplifiées par l'usage inadapté des réseaux sociaux : exclusions, rixes, cyberharcèlement, visionnage de contenus violents ou sexualisés, etc.

Des actions spécifiques sont ainsi menées sur le sujet :

- interventions de prévention sur les réseaux sociaux pour toutes les classes de 4<sup>ème</sup> des deux collèges.
- Dans le cadre du dispositif « Passerelle », d'accueil des collégiens exclus, création du photolangage et de divers outils sur le thème des réseaux sociaux, permettant d'aborder le sujet de manière ludique, et en petit groupe.
- Interventions de sensibilisation pour les classes de CM2, dans le cadre de la passerelle CM2/6<sup>ème</sup>, sur le thème des écrans, réseaux sociaux et temps de sommeil.

## VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

### 8.1 Carte partenariale



## 8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ

### - L'auto-école associative :



Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un frein majeur pour certains publics, notamment lorsqu'un emploi requiert une forte mobilité. Dans ce contexte, le permis de conduire représente un levier essentiel d'insertion professionnelle et d'intégration sociale, favorisant l'émancipation et l'autonomie financière de nombreux jeunes et adultes en difficulté.

En 2025, l'auto-école associative a traversé une phase de transition qui nous a conduits à ajuster notre fonctionnement afin de préserver l'équilibre budgétaire. Désormais adossée au dispositif Adelante, elle poursuit son rôle d'appui et demeure une solution d'orientation pertinente pour les jeunes accompagnés en prévention spécialisée.



### - Adelante :

Le dispositif « Adelante ! », lancé fin 2024 par l'Association IMAJ dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt O2R, est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans en rupture de parcours ou rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Il vise à remobiliser ces jeunes, les accompagner dans la construction d'un projet concret et les rapprocher du monde du travail ou de la formation.

Adelante s'appuie sur les services de prévention spécialisée d'IMAJ pour identifier les jeunes les plus éloignés de l'emploi ou des dispositifs d'insertion. Les référentes de parcours de ce dispositif interviennent aux côtés des équipes de prévention, de façon hebdomadaire et engagent un travail de terrain actif, afin de repérer les jeunes cumulant des obstacles majeurs à l'insertion.

Les jeunes qui rejoignent *Adelante* accèdent à un programme de remobilisation dynamique et intensif à travers des ateliers collectifs variés, sur un site dédié. Ils bénéficient de la rémunération et de la protection sociale des stagiaires de la formation professionnelle, renforçant ainsi la valorisation de leur parcours. L'objectif de la phase de remobilisation est de leur permettre de se rapprocher des prérequis pour entrer en formation ou en emploi :

- Leur redonner confiance en eux et en leur potentiel.
- Réconcilier leurs aspirations personnelles avec les exigences de l'insertion.
- Identifier leurs compétences, souvent acquises de manière informelle.
- Les réengager dans un processus d'apprentissage et de découverte.
- Possibilité de formation au permis de conduire.

En parallèle, Adelante propose une immersion progressive dans le monde professionnel, adaptée au rythme des jeunes (ateliers de mise en situation professionnelle, stages en entreprise, séjours de remobilisation). Ces expériences permettent aux jeunes d'envisager leur inscription dans des dispositifs de droit commun et de collaborer avec les acteurs du réseau emploi-formation.

**3 jeunes de Persan ont été accueillis sur Adelante en 2025.**

- **Les ACI :**

Les ACI permettent à des jeunes la plupart du temps sortis précocement du système scolaire de découvrir le monde du travail. Les ACI sont à la fois un chantier de production et représente pour certains, la possibilité de suivre une formation qualifiante. Ce dispositif vise :

- La remobilisation sur le plan socioprofessionnel,
- L'acquisition de savoir-être et savoir-faire mobilisables en milieu professionnel,
- L'acquisition de compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi, en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'apprentissage ou en emploi classique.

### **8.3 Partenariats actifs en 2025**

La transversalité de nos actions et de notre expertise de terrain (connaissance des publics, évolution des quartiers et de leurs problématiques) encourage certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Notre participation nous permet de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention.

Voici donc les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative a participé en 2025 :

**CLSPDR** En fin d'année 2024, la ville de Persan a réactivé le CLSPDR qui était en veille depuis plusieurs années. Lors de cette première séance plénière, la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la ville a été présentée aux différents acteurs et a permis le lancement de comités techniques autour de trois axes principaux : Jeunesse, prévention et citoyenneté ; Aide aux victimes ; Tranquillité Publique et radicalisation. Les comités sont composés d'acteurs du territoire œuvrant dans le domaine de la prévention de la délinquance.

#### **Comités techniques CLSPDR jeunesse prévention et citoyenneté :**

Notre service a été associé aux comités techniques « jeunesse prévention et citoyenneté » tout au long de l'année 2025, dont l'objectif était d'élaborer un programme d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance.

Le 16/12/2025, nous avons participé à la séance annuelle plénière du CLSPDR. Cette séance a permis de présenter les travaux et le programme d'action proposé par les comités techniques. Concernant l'axe jeunesse prévention et citoyenneté, il permettra aux différents partenaires d'articuler leurs actions autour : d'un mois de sensibilisation aux addictions, de la mise en œuvre d'un plan d'action pour lutter contre les rixes et du déploiement de l'accueil de jeunes tiggistes. La ville a également permis à notre association de présenter le service et ses principales actions sur l'année 2025.

#### **Comités techniques CLSPDR tranquillité publique :**

Notre service a été associé aux comités techniques « tranquillité publique » tout au long de l'année 2025, et notamment à des marches exploratoires dans les différents quartiers de la ville.

### **Dispositif Passerelle, accueil des exclus**

Dans le cadre du dispositif Passerelle, l'équipe éducative travaille en étroite collaboration avec le PRE de la ville. L'arrivée récente d'une nouvelle responsable du PRE a permis de rassembler les différents partenaires pour redonner une cohésion globale à ce dispositif.

### **EPS du PRE**

L'équipe éducative participe aux EPS (Équipe Pluridisciplinaire de Soutien) du PRE tout au long de l'année. Lors de ces temps de réflexion, des situations de jeunes, sont évoquées de réfléchir collectivement à la meilleure prise en charge pluri-partenariale possible tant pour le jeune que pour sa famille.

### **CESCE du collège et du lycée (Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement)**

Animé par l'établissement scolaire, c'est une instance de réflexion, d'observation, et de veille, qui conçoit, met en œuvre et évalue les actions en matière de prévention et d'éducation à la citoyenneté à la santé et aux questions liées à l'environnement. Cela permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement et favorise également des partenariats avec les richesses disponibles sur le territoire, en fonction des problématiques abordées. Le CESCE doit s'inscrire en lien avec le projet d'établissement et en fonction du public accueilli et de son environnement.

### **Diverses manifestations**

La ville de Persan propose de nombreuses manifestations aux habitants tout au long de l'année. Ainsi, l'équipe éducative a participé au forum des associations ainsi qu'au Festiv'Été, en proposant des ateliers à destination des adolescents. Cet événement a été organisé à l'échelle de toute la ville, dans les différents quartiers.

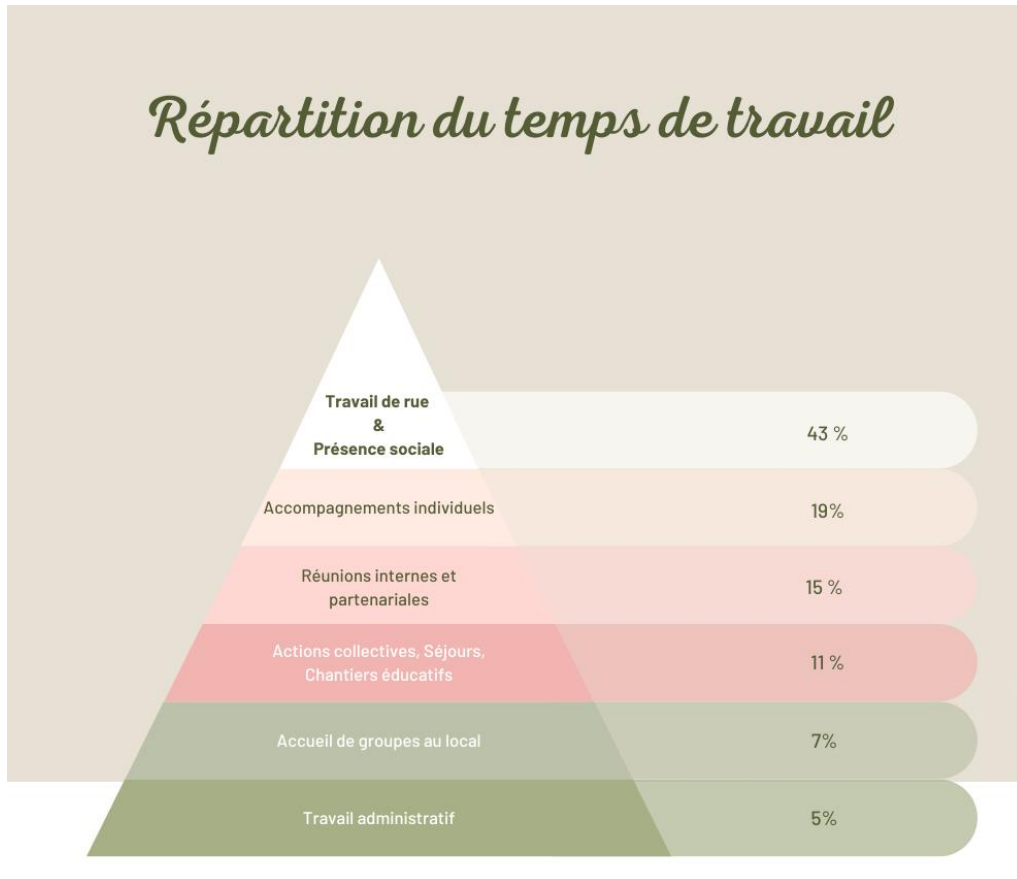
*Persan, le 31 mars 2026*

*Document rédigé par Laure Fornells, adjointe de direction*

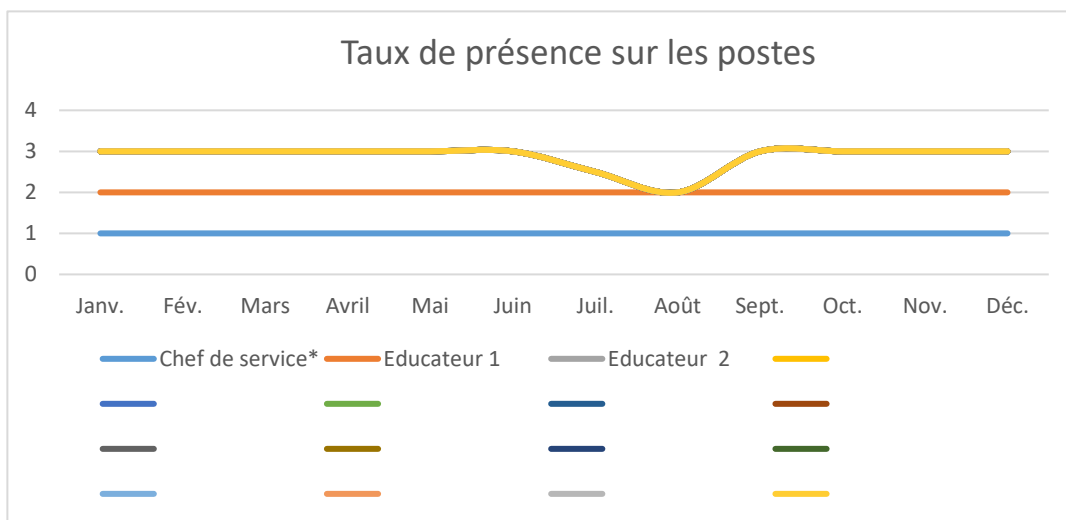
*Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.*

# ANNEXES

## Annexe n°1 : Répartition du temps de travail de l'équipe éducative



## Annexe n°2 : Vacation de poste



## Annexe n°3 : Tableau des actions collectives

Nom	Type d'action collective*	Thématique*	Date de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Garçons	Filles	Jeunes en accueil éducatif	Jeunes en accroche	- 11	11 13	14 15	16 17	18 25	+25	Durée globale du projet En mois
Cérémonie de valorisation court	Projet spécifique	Prévention -	7 janv. 2025	1	0	10	0	8	2	0	0	0	0	10	0	
Pièce de théâtre Kerry James	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	23 janv. 2025	1	0	2	2	4	0	0	0	0	0	4	0	
IFLY	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	19 févr. 2025	2	0	1	2	3	0	0	1	2	0	0	0	
Aide à la scolarité + jeux de société	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	20 févr. 2025	1	0	2	0	2	0	0	2	0	0	0	0	
Atelier crêpes au local	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	2 avr. 2025	1	0	0	2	2	0	0	1	1	0	0	0	
Atelier cuisine au local	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	15 avr. 2025	1	0	0	3	3	0	0	3	0	0	0	0	
Activité immersion V.R sur les rixes	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	18 avr. 2025	1	0	0	2	0	2	0	0	1	1	0	0	
Atelier crêpes au local	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	18 avr. 2025	1	0	1	3	4	0	0	3	1	0	0	0	
Ciné débat	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	18 avr. 2025	1	0	2	0	1	1	0	2	0	0	0	0	
CHT Intergénérationnel	Chantier éducatif troc	Utilité sociale - solidarité	22 avr. 2025	8	8	3	3	6	0	0	0	0	0	6	0	
Laser Game	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	16 juin 2025	1	0	6	0	6	0	0	4	2	0	0	0	
Emission TV "American Gladiators"	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	27 juin 2025	2	0	0	7	1	6	1	0	0	3	3	0	
Sortie "La Mer des Sables"	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	28 juin 2025	2	0	3	0	2	1	0	3	0	0	0	0	
Séjour à la Tremblade	Séjour sans chantier	Découverte - Voyage	7 juil. 2025	16	0	5	0	5	0	0	5	0	0	0	0	
Ciné débat + repas éducatif	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation - Débat	9 juil. 2025	1	0	4	0	2	2	0	4	0	0	0	0	
Marche Nordique Intergénérationnelle	Atelier ou sortie ponctuelle	Animations de Proximité	8 oct. 2025	1	1	2	3	4	1	0	2	0	1	2	0	
Laser Game	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	27 oct. 2025	1	1	0	5	5	0	0	5	0	0	0	0	
Sortie escape Game	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	28 oct. 2025	1	1	4	0	2	2	0	0	0	0	4	0	
Soirée Halloween	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	31 oct. 2025	1	1	9	4	7	6	0	0	2	2	9	0	
Sortie Paris : Visite Parc des Princes	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	31 oct. 2025	2	2	7	0	7	0	0	7	0	0	0	0	
Jeux de sociétés au local	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	14 nov. 2025	1	1	5	0	4	1	0	4	1	0	0	0	
Jeux de sociétés au local	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	21 nov. 2025	1	1	9	0	8	1	0	8	1	0	0	0	
Sortie Trampoline park	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	28 nov. 2025	1	1	7	0	6	1	0	6	1	0	0	0	
Atelier cartes de Noël	Atelier ou sortie ponctuelle	Utilité sociale - solidarité	3 déc. 2025	1	0	2	0	2	0	0	0	2	0	0	0	
																0

## Annexe n°4 : Présentation du public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
<b>Jeunes connus</b>													
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions collectives menées au sein des établissements scolaires</i>													
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions spécifiques individuelles et dispositifs partenariaux menés dans les établissements scolaires</i>													
<b>Jeunes en accroche</b>													29
<b>Jeunes en accompagnement éducatif</b>	0	0	10	25	4	5	1	1	16	26	0	2	90
<b>TOTAL</b>	0	0	10	25	4	5	1	1	16	26	0	2	
<b>TOTAL</b>	0		35		9		2		42		2		
<b>FILLES</b>	31	34%											
<b>GARÇONS</b>	59	66%											
<b>TOTAL</b>	90												
<b>-11 ans</b>	0	0%											
<b>11 - 13 ans</b>	35	39%											
<b>14 - 15 ans</b>	9	10%											
<b>16-17 ans</b>	2	2%											
<b>18-25 ans</b>	42	47%											
<b>+ 25 ans</b>	2	2%											

## Annexe n°5 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif													
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
<b>Mode d'entrée en relation</b>													
Rue	0	0	7	14	3	1	0	0	2	5	0	0	32
Réseau informel	0	0	2	4	1	4	1	1	12	11	0	2	38
Réseau institutionnel	0	0	1	7	0	0	0	0	1	10	0	0	19
Réseaux sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>90</b>
<b>Situation familiale</b>													
Célibataire	0	0	10	25	4	5	1	1	16	26		1	89
En couple	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
En couple avec enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Parent isolé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>90</b>
<b>Lien via les réseaux sociaux</b>													
Pas de lien via les réseaux sociaux	0	0	4	14	3	1	0	1	6	15	0	2	46
Lien via les réseaux sociaux	0	0	6	11	1	4	1	0	10	11			44
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>90</b>
<b>Ancienneté de la relation</b>													
Ancienneté < 1 an	0	0	9	23	4	5	1	0	14	12	0	1	69
Ancienneté >=1 et < 2 ans	0	0	1	2	0	0	0	0	2	3	0	1	9
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	0	0	0	0	0	0	0	1	0	6	0	0	7
Ancienneté >= 4 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	5
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>90</b>
<b>Situation</b>													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	0	0	6	12	1	3	1	1	11	6			41
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	0	0	4	13	3	2	0	0	3	9	0	0	34
Déscolarisé (sans affectation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4
En emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	3
En formation	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	3
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4
Sans projet professionnel ou scolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>90</b>
<b>Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)</b>													
Brevet ou sans diplôme	0	0	10	19	4	4	1	1	12	19	0	2	72
Bac Pro, CAP ou BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4
Bac général ou technique	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0	0	5
Bac +2 et autres études supérieures	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>82</b>

## Annexe n°6 : Thématiques d'accompagnement

Tableau 5 : Thématiques d'accompagnement

Thématiques d'accompagnement	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité	0	0	1	3	1	2	1	0	7	5	0	0	20
Emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	3	4	0	1	8
Formation - dont permis de conduire	0	0	0	0	0	0	0	0	3	4	0	0	7
Justice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Démarches administratives	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	1	5
Santé	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	1	6
Logement hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Travail avec les familles	0	0	2	8	0	1	0	0	1	1	0	0	13
Soutien écoute renforcés	0	0	6	9	0	0	1	0	4	3	0	1	24
Comportement/ socialisation - en collectif	0	0	0	16	0	3	0	0					19
Sensibilisation/ prévention - en collectif	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>36</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>104</b>

## Annexe n°7 : Charte concernant l'utilisation des outils numériques et réseaux sociaux



# CHARTRE CONCERNANT L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES ET RESEAUX SOCIAUX

La présente charte a pour vocation de présenter les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnels-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ quel que soit leur statut. Cette présence numérique vient en complémentarité des missions de prévention spécialisée et en aucun cas se substituer à elles.

### 1. Intentions :

Complémentarité numérique et présentielle :

L'utilisation des réseaux sociaux vient en complémentarité des missions dévolues à la structure et ne se substitue en aucun cas à elle. Elle est au service de la relation éducative. Elle constitue un outil supplémentaire pour se mettre en lien avec le public accompagné, accompagner et prévenir les usages des jeunes et s'informer dans le cadre de la veille sociale. L'utilisation des réseaux et outils numériques vise à favoriser une continuité de l'accompagnement.

L'utilisation des réseaux sociaux n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes.

## 2. Déontologie et valeurs

Chaque professionnel exerce dans le respect des valeurs et des missions de l'association IMAJ qu'elle ou il représente, du règlement intérieur et de sa « charte d'utilisation des moyens informatiques » et plus largement dans le respect de la législation française.

Chaque signataire s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants :

- Respect des valeurs de la république et laïcité
- Respect de la dignité de la personne
- Interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine

L'utilisation éducative des réseaux sociaux exclut toute démarche commerciale.

Chaque signataire s'engage à ne pas avoir de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer une pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité est interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

## 3. Ligne éditoriale et posture :

Les informations publiées sur les réseaux sociaux des services de prévention spécialisée IMAJ sont centrées sur les missions de prévention spécialisée, sur un public spécifique et sur un territoire.

Les informations publiées visent à partager l'accès à des informations du territoire ou utile pour un grand nombre de jeunes et informer sur les actions de l'équipe.

Le/la Chef-fe de service est garant-e des publications.

Dans les publications comme dans le lien avec le public par messagerie, le signataire s'engage à utiliser un langage compréhensible et professionnel.

Si le/la jeune est en lien de manière inappropriée ou s'il/elle partage des contenus inappropriés, l'équipe s'autorise, dans la mesure du possible, à reprendre cela avec lui/elle.

## 4. Paramétrage, accessibilité et identification :

Profil : la définition du profil (public / privé) est déterminée par chaque service et en fonction du réseau utilisé.

Mot de passe des comptes : L'équipe et le/la Chef-fe de service ont accès aux mots de passe

Nom du compte : Imaj- nom du service

Photo de profil : Logo Imaj

## 5. Information des utilisateurs-trices et libre-adhésion:

L'information de nos réseaux fait l'objet d'un affichage au local mentionnant le pseudo ou le snapcode.

La charte d'utilisation est affichée au local.

Notre démarche sur les réseaux sociaux est expliquée aux jeunes lors des entretiens et des rencontres.

Une vignette explicative est envoyée aux jeunes dès la demande d'ami.

Chaque service détermine ses pratiques vis-à-vis de la consultation des stories et des comptes des jeunes. Les professionnels, dans un souci de transparence annonceront auprès des jeunes leur position sur le fait d'aller voir la story et/ou le compte.

Le-la jeune utilisateur-trice a le choix d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout faites par les professionnel-les, et/ou de solliciter la demande.

Il/elle a la liberté de ne pas répondre à un message. Les professionnel-les n'insisteront pas si le/la jeune ne souhaite pas être en lien et qu'il/elle nomme ce refus.

Notre intervention professionnelle doit pouvoir se situer et être repérable. Les messages envoyés aux jeunes devront mentionner qui en est l'auteur.

## 6. Âge légal d'utilisation

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux.

Dans la situation où un-e jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un média social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un média social lui seront expliquées. Le/la professionnelle-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

## 7. Droit à l'image :

Il est Interdit de publier des photos d'une personne dans un lieu privé sans son consentement (cf article 9 du code civil, article 226-1 et suivants du code pénal).

Il est donc indispensable d'avoir une autorisation écrite pour publier des photos des jeunes. D'une manière générale, il est attendu de privilégier la publication de photos où les jeunes ne sont pas identifiables.

## 8. Respect de la vie privée :

Le signataire veille à ce que son espace numérique soit maintenu à jour afin de garantir le respect du principe de confidentialité et d'anonymat le cas échéant.

Le signataire veillera à ne rien divulguer des informations personnelles et tentera de mener autant que possible les suivis individuels en présentiel.

#### 9. Droit à la déconnexion :

La pratique attendue est d'éteindre les téléphones de service et les outils numériques professionnels en dehors des horaires de travail. L'utilisation des réseaux sociaux et du téléphone professionnel à des fins professionnelles est interdite en dehors du temps de travail.

#### 10. Secret professionnel et partage d'information.

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance inscrite dans le code de l'action sociale et des familles, la prévention spécialisée est soumise au secret professionnel.

En ce qui concerne le partage d'information dans le cadre de la protection de l'enfance : « *Les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle* ». Dans ce cadre, « *sauf intérêt contraire de l'enfant, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur sont préalablement informés de cette transmission selon les modalités adaptées* » (Article L226-2 du CASF)

En ce qui concerne la protection des mineurs en danger et le recueil des informations préoccupantes : « *Toute personne participant aux missions du service de l'aide sociale à l'enfance est tenue au secret professionnel sous les peines et dans les conditions prévues par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal. Elle est tenue de transmettre sans délai au président du conseil départemental ou au responsable désigné par lui toute information nécessaire pour déterminer les mesures dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier* »

Les situations complexes « numériques » seront traitées et analysées dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

## Annexe n°8 : Tableau des partenaires

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DES DONNEES D'ACTIVITE		TERRITOIRE :	PERSAN
SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE	IMAJ	EQUIPE :	PERSAN
<b>Tableau 7 : Présentation et qualification des Partenariats</b>		<b>ANNEE 2025</b>	
<b>UN SEUL TABLEAU PAR COMMUNE</b>			
Si en cliquant sur la case (C8) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.			
Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements uniquement
<b>Scolarité</b>			
Collège G. Brassens	Rencontres partenariales/GPDS/rencontres AS et CPE concernant des situations/présence sociale à la sortie de l'établissement/interventions de sensibilisation	1 à 4 fois par mois	3
Collège S. Lenglen	Rencontres partenariales/rencontres AS et CPE concernant des situations/présence sociale à la sortie de l'établissement/interventions de sensibilisation	1 à 4 fois par mois	2
Lycée Evariste Galois	Rencontres partenariales/GPDS/CESCE /rencontres AS et CPE concernant des situations/présence sociale dans l'enceinte et à la sortie de l'établissement et lors d'évènements	1 à 2 fois par trimestre	
Ecoles primaires	Interventions de prévention dans le cadre de la passerelle CM2/6ème, rallye citoyen	1 à 2 fois par année	
PRE	Rencontre partenariale, participation aux EPS et dispositif passerelle d'accueil des exclus	1 à 4 fois par mois	
<b>Protection de l'enfance</b>			
ASE	Rencontres / situations	1 à 2 fois par année	
AEMO	Rencontres / situations	1 à 2 fois par année	
	* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée		0
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation		0
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation		0
<b>Action sociale</b>			
<b>Service social départemental</b>	Rencontre de présentation/échanges autour des dispositifs/échanges autour de situations	1 à 2 fois par trimestre	1
CCAS	Rencontre partenariale et échanges autour de projets en commun	1 à 2 fois par trimestre	
<b>Insertion sociale et professionnelle</b>			
Mission Locale	Lien sur les co-accompagnements/orientations	1 à 2 fois par trimestre	
CPCV	Rencontre partenariale et orientations de jeunes	1 à 2 fois par année	
...			
<b>Justice prévention de la délinquance</b>			
PJJ	échnages autour de situations	1 à 2 fois par année	
Police Municipale		1 à 2 fois par année	
CLSPDR	plénière + commission techniques	1 à 2 fois par trimestre	
Gendarmerie nationale	Echanges autour du climat territorial, en lien notamment avec les rixes autour du lycée	1 à 2 fois par année	
<b>Logement hébergement</b>			
Bailleur social VOH	Rencontres partenariales, chantier éducatifs	1 à 2 fois par année	
<b>jeunesse-Parentalité</b>			
Service jeunesse LA Boussole	Coordination jeunesse, création et mise en place de projets en communs, actions collectives, échanges autour de situations en commun	1 à 4 fois par mois	14
Centre social Agora	Rencontre partenariale, création et mise en place de projets en communs	1 à 4 fois par mois	
MJC	Rencontre partenariale, création et mise en place de projets en communs	1 à 2 fois par trimestre	
<b>Culture sport Loisirs</b>			
Association Futsal	Présence sociale lors des entrainements, orientation de jeune	1 à 2 fois par trimestre	
<b>Politique de la ville</b>			
Cité éducative	réunions sur préfiguration cité éducative	1 à 2 fois par année	
déléguée du prefet	echange sur les projets VVV QE+ réunions partenariales	1 à 2 fois par trimestre	
<b>Santé</b>			
CSAPA	Rencontre partenariale et participation de projets en commun au sein de la commun et du lycée	1 à 2 fois par année	
<b>Autre</b>			
.....			



6 RUE DE PARIS,  
95330 DOMONT



Association IMAJ



Association IMAJ



association.imaj

